



HAL
open science

Champ(s) de formation Philosophie et Société (PhiSoc)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Philosophie et Société (PhiSoc). 2016, Université de Rennes 1. hceres-02036096

HAL Id: hceres-02036096

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036096>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Philosophie et société » (PhiSoc)

Présenté par

l'Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Patricia Partyka, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Philosophie et société* est l'un des huit champs affichés par l'Université de Rennes 1. Il présente des objectifs pédagogiques, scientifiques et de professionnalisation classiques. Il regroupe quatre formations dans trois domaines différents : la philosophie, l'intervention sociale et le journalisme.

Au niveau licence, le champ *Philosophie et société* propose une licence générale mention *Philosophie* (UFR de Philosophie) et deux licences professionnelles (LP), la LP *Intervention sociale*, spécialité *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* (IUT de Rennes) qui forme des coordinateurs du secteur socioculturel et la LP *Activités et techniques de communication* spécialité *Journalisme* (IUT de Lannion) qui forme des journalistes professionnels en offrant une spécialisation dans quatre domaines par des options : presse magazine, presse en ligne, télévision et radio.

Au niveau master, le champ *Philosophie et société* offre une mention *Philosophie* (UFR de Philosophie). Elle se décline en deux spécialités, l'une ciblant la recherche *Philosophie des normes*, l'autre visant l'enseignement et la préparation de l'agrégation *Philosophie et pédagogie*. De façon très complémentaire, l'Université de Rennes 1 présente un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré (MEEF)* préparant au CAPES et qui comporte une spécialité *Philosophie*.

Les deux formations en Philosophie trouvent leur place au sein de la ComUE Université Bretagne Loire (UBL). D'une part, aucune autre licence de *Philosophie* n'est dispensée sur le site, d'autre part, les spécialités du master présentent une véritable spécificité sur le territoire local. En master, la spécialité *Philosophie des normes* est la seule formation dans ce domaine scientifique et la seule formation recherche en philosophie sur le site. La spécialité *Philosophie et pédagogie* mène à l'agrégation et se conçoit en coordination avec le parcours *Philosophie* du master *MEEF* qui prépare au CAPES. La licence et le master sont adossés à l'Equipe d'accueil (EA) 1270 « Philosophie des normes ». Les liens avec la recherche sont peu institutionnalisés en premier cycle. Ils sont plus marqués en second cycle, notamment dans la spécialité *Philosophie des normes* laquelle prépare les étudiants à la recherche. Ces diverses formations ne développent pas, en raison de leurs finalités, de lien particulier avec le monde socio-économique local.

Les deux LP n'ont pas d'équivalent sur le territoire de la ComUE UBL et s'inscrivent bien dans la carte régionale des formations. Elles n'ont, par essence, pas de lien direct avec la recherche. Toutefois, les enseignants-chercheurs intervenant dans ces formations sont membres, pour la LP *Journalisme* de l'équipe « Journalisme et espace » de l'Unité mixte de recherche Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (UMR CRAPE), et pour la LP *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* de la même UMR CRAPE, mais encore de l'UMR Espaces et sociétés (ESO-Rennes), du Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication (CRPCC), du Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux de l'Université Rennes 2 et du Centre de Recherche en Education de Nantes (CREN) de l'Université de Nantes. Enfin, ces deux LP, destinées à former les étudiants à des métiers cibles, présentent des liens étroits avec le monde socio-économique, qui se manifestent tant par la présence d'intervenants professionnels que par des liens institutionnels.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Pour le niveau licence.

Les trois licences du champ *Philosophie et Société*, la licence générale mention *Philosophie*, et les deux LP, *Intervention sociale*, spécialité *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* et *Activités et techniques de communication* spécialité *Journalisme* présentent des objectifs clairement identifiés et définis. Les enseignements proposés sont cohérents et en parfaite adéquation avec les objectifs poursuivis.

La licence de *Philosophie*, unique sur le site, est bien pensée et structurée. Générale en première année et comportant nombre de cours d'ouverture sur d'autres disciplines (sociologie, psychologie ou littérature), elle intègre progressivement la spécialisation en deuxième et troisième année, permettant ainsi une poursuite d'étude en master ou une orientation vers une filière professionnalisante. Forte d'une équipe pédagogique bien composée et investie, elle apparaît, malgré des effectifs modérés, classiques pour la discipline, attractive.

Si la recherche comme la professionnalisation ne sont pas les vocations premières de cette formation, la licence de *Philosophie* ne les néglige pas. Elle impose notamment la rédaction d'un mini-mémoire en L3, initiative pertinente, tout en intégrant une préparation à l'insertion professionnelle se renforçant en L2 et L3. La politique des stages est très limitée. Elle repose sur le volontariat et n'est pas incluse dans la maquette.

L'ouverture internationale est, en revanche, favorisée et se manifeste, ce qui est original, par l'étude de textes en anglais et des échanges Erasmus. Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant. Les dispositifs d'aide à la réussite, tels le contrôle d'assiduité ou le tutorat, s'avèrent concluants sur l'ensemble de la formation. Toutefois, et malgré l'accompagnement, il convient de noter un taux d'échec important en première année qui serait dû à une mauvaise orientation des néobacheliers, qu'il s'agirait d'accompagner davantage dans leurs choix à l'avenir. Une baisse des effectifs est donc notable entre la L1 et la L2. En revanche, une augmentation des effectifs en L3, expliquée par la réorientation d'étudiants en provenance d'autres disciplines et par l'accueil d'élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), témoigne de l'attractivité du programme. A l'inverse, les étudiants en philosophie peuvent se rediriger facilement vers d'autres formations après avoir bénéficié des UE d'ouverture. Les passerelles entrantes et sortantes sont donc ouvertes. La place du numérique reste assez faible et pourrait être largement améliorée avec l'aide de SUPTICE, service dédié au sein de l'établissement. L'évaluation des étudiants respecte les standards de la discipline et est réalisée, conformément aux exigences posées par l'établissement, en contrôle continu comme en contrôle terminal. En revanche, le suivi de l'acquisition des compétences est insuffisant. S'il est sans doute malaisé de le mettre en œuvre en philosophie, il est en l'espèce totalement inexistant.

Enfin, le pilotage de la mention, pour ce qui concerne le suivi des diplômés, devrait incontestablement être renforcé. Il semblerait qu'une majorité des licenciés intègrent le master de *Philosophie*, mais aucune donnée n'est fournie. Si l'UFR a mis en place une procédure de collecte d'informations à ce sujet, pour l'heure inexploitable, le suivi des diplômés comme des non diplômés devrait être systématisé. La création d'un conseil de perfectionnement et la mise en place d'une procédure d'autoévaluation sont trop récentes pour qu'il soit possible de juger de leur efficacité.

Les deux LP *Intervention sociale*, spécialité *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* et *Activités et techniques de communication* spécialité *Journalisme* s'intègrent parfaitement dans l'offre de formation de la ComUE UBL. Elles affichent des objectifs de professionnalisation et une offre d'enseignement en adéquation avec les métiers visés. Elles trouvent un juste équilibre entre la transmission des connaissances et l'apprentissage de la pratique propre aux secteurs professionnels en question, animation et journalisme. Elles s'inscrivent l'une comme l'autre, parfaitement dans l'environnement socio-professionnel en développant des liens forts avec les professionnels et en les impliquant dans la formation. Aussi, les équipes pédagogiques sont-elles bien équilibrées, assurant aux professionnels une place conséquente.

S'agissant de formations à vocation professionnelle, la place de la recherche est peu importante. Toutefois, l'apport académique est valorisé dans la LP *Journalisme*, notamment par l'implication des enseignants-chercheurs dans les enseignements, d'une part, et la sensibilisation des étudiants à la démarche scientifique, d'autre part. Il pourrait être fait de même dans la LP *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel*. La professionnalisation est l'essence même de ces licences et s'affiche tant dans le contenu des programmes que dans les modalités d'enseignement. La place réservée aux projets et stages est conséquente. La LP *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* est organisée en alternance (16 semaines de cours et 31 semaines de stage), ce qui facilite l'intégration professionnelle des futurs diplômés. La LP *Journalisme* impose un stage de 12 semaines. L'ouverture internationale n'est aucunement favorisée et l'enseignement des langues pourrait être développé. Le recrutement, sélectif, se fait à Bac+2 en formation initiale. La LP *Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* est cependant majoritairement composée d'étudiants relevant de la formation continue et connaît une hausse des effectifs depuis la mise en place d'une passerelle avec le Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS). Aussi, le taux d'échec avoisinant les 30 %, est-il surprenant. La LP *Journalisme* reçoit des étudiants titulaires du DUT *Journalisme* de l'IUT de Lannion et des étudiants originaires de licences SHS (Sciences humaines et sociales). Les dispositifs d'aide à la réussite consistent en des cours de mise à niveau et en un tutorat individualisé. La place du numérique n'est pas particulièrement développée, bien qu'il soit intégré dans certains enseignements de la LP *Journalisme* (journalisme web). L'évaluation des étudiants est réalisée en contrôle continu et conformément aux exigences posées par l'établissement. Le suivi de l'acquisition des compétences est insuffisant. Le portfolio des compétences n'a pas été mis en place par l'établissement.

Le pilotage des deux LP s'avère insuffisant pour le suivi des diplômés. Celui-ci est effectué par l'établissement via l'OSIPE (Observation du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants), qui s'appuie sur les enquêtes diligentées par la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle). Les données quantitatives semblent témoigner d'un taux d'insertion satisfaisant des diplômés, mais ne renseignent pas sur la qualité de l'insertion. Des conseils de perfectionnement actifs ont été constitués et les procédures d'autoévaluation impliquent les intervenants professionnels et les étudiants.

Pour le niveau master.

Au niveau master, le champ *Philosophie et société* propose une mention *Philosophie* qui prépare les étudiants à la poursuite d'étude en doctorat dans la spécialité *Philosophie des normes* ou à la préparation de l'agrégation dans la spécialité *Philosophie et pédagogie*. Cette dernière fonctionne en complémentarité avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré (MEEF)* qui, avec une spécialité *Philosophie*, prépare au CAPES.

L'offre de formation est cohérente eu égard aux objectifs affichés, qui sont d'une part, la spécialisation dans la philosophie des normes et d'autre part, la préparation aux métiers de la recherche, de l'enseignement ou aux métiers ouverts à une formation en philosophie. L'offre est bien structurée, alliant la spécialisation à la diversité des enseignements. Les enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique sont spécialisés dans le domaine de formation et fortement impliqués. La formation présente des effectifs modérés, classiques en master de philosophie, et un taux de réussite de 70 % cohérent eu égard aux exigences du second cycle.

La place accordée à la recherche est conséquente dans les deux spécialités. La formation est adossée à l'EA 1270 « Philosophie des normes ». Si la spécialité *Philosophie des normes* est centrée sur l'initiation à la recherche, la spécialité *Philosophie et pédagogie* n'est pas en reste. En effet, la préparation de l'agrégation induit une initiation à la recherche, de sorte que la mention apparaît globalement orientée vers la recherche. Les étudiants rédigent un mémoire annuel, présentent à l'oral différents projets de recherche et participent aux activités du laboratoire d'adossement. La professionnalisation est ainsi au cœur de la formation dans la mesure où elle consiste justement en la préparation à la recherche et à l'enseignement. Elle n'exige pas, en l'espèce, la réalisation de stage. Les enseignements sont donc conformes aux finalités professionnelles de la formation. L'ouverture internationale, déjà marquée au niveau de la licence de *Philosophie* s'accroît au niveau du master. Des partenariats sont institués avec deux universités étrangères permettant des échanges d'étudiants, rares certes mais possibles, et l'étude de textes en langues étrangères est vraiment pertinente. Les passerelles entrantes et sortantes ne sont pas particulièrement développées. La place du numérique n'est pas valorisée et pourrait être au moins développée en tant qu'outil de communication à destination des étudiants. L'évaluation respecte les standards de la discipline et est réalisée, conformément aux exigences posées par l'établissement, en contrôle continu et en contrôle terminal, une place importante étant laissée, à ce niveau, au mémoire. Enfin, le suivi de l'acquisition des compétences est insuffisant. Il se concrétise au travers de l'évaluation, mais ne fait l'objet d'aucune réflexion qui lui serait propre.

Concernant le pilotage de la mention, le suivi des diplômés est là encore déficient. Les données produites par l'établissement via l'OSIPE sont lacunaires. Un conseil de perfectionnement récemment constitué favorise les échanges entre l'équipe pédagogique et les étudiants.

Points forts

- Formations de qualité et attractives.
- Bonne adéquation des cursus aux objectifs poursuivis.
- Bonne insertion sur le site et dans le tissu socio-économique.
- Adossement à la recherche et professionnalisation cohérents.

Points faibles

- Utilisation du numérique peu développée.
- Ouverture internationale faible dans les LP.
- Pilotage des formations insuffisamment institutionnalisé concernant le suivi de l'acquisition des compétences et le suivi des diplômés.

Recommandations

- Le recours au numérique pourrait être encouragé tant comme outil de communication que comme modalité pédagogique.
- L'enseignement des langues pourrait être ajouté ou renforcé dans les LP.
- Le renforcement du pilotage par l'amélioration du suivi de l'acquisition des compétences et du suivi des diplômés et des non diplômés, valoriserait davantage les formations.

Avis global du comité d'experts

Les formations du champ *Philosophie et société* présentent des qualités indéniables, mais comportent également quelques faiblesses.

Le champ *Philosophie et société* regroupe quatre formations dont les cursus sont en adéquation avec les objectifs poursuivis. Ces formations sont bien insérées sur le site comme dans l'environnement socio-économique en répondant aux besoins des étudiants et du tissu professionnel. Elles sont attractives et présentent, de manière générale, de bons résultats. Les équipes pédagogiques sont bien constituées, impliquant fortement les professionnels lorsque cela s'avère nécessaire dans les LP. L'adossement à la recherche, la place de la recherche, celle de la professionnalisation et des projets et des stages sont cohérents dans chacune des formations, eu égard à leurs différentes finalités. L'ouverture internationale est variable. Si elle est satisfaisante pour la licence et le master de philosophie, elle est perfectible dans les LP.

Le champ *Philosophie et société* présente des lacunes pour ce qui concerne l'enseignement et l'utilisation du numérique qui pourraient donc être développés, tant pour ce qui concerne les modalités d'enseignement que la communication à destination des étudiants. Le suivi de l'acquisition des compétences est également insuffisant et mériterait une attention plus soutenue. Concernant le suivi des diplômés, il est incomplet et approximatif. Les données fournies par l'établissement via l'OSIPE ne permettent pas une analyse pertinente du devenir des diplômés et des non diplômés. Enfin, des conseils de perfectionnement et des procédures d'autoévaluation ont été mis en place récemment dans les formations, mais il n'est pas encore possible d'apprécier leur impact sur l'évolution des formations.

La cohérence propre et la pertinence du champ *Philosophie et société* ne sont pas évidentes.

Le champ résulte du choix d'un regroupement thématique de disciplines portant ces différentes formations, toutes en SHS. Leur réunion s'entend aussi par la coordination formation-recherche qui se dessine au niveau de la ComUE Université Bretagne Loire (janvier 2016) dans laquelle des départements thématiques de recherche sont mis en place. Le laboratoire « Philosophie des normes » de l'Université de Rennes 1 s'inscrirait dans le département « Cognition, Education Interaction » de la ComUE. De même, l'Ecole doctorale « Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société » (SHOS) de l'Université de Rennes 1 serait coordonnée avec d'autres, à l'échelle de la ComUE, dans l'Ecole doctorale « Education, Langages, Interactions et cognition » (ELIC). L'association de ces formations dans le champ *Philosophie et société*, serait de ce fait, justifiée.

Toutefois, le regroupement de formations générales en philosophie avec deux licences professionnelles paraît artificiel dans la mesure où elles ne comportent aucun enseignement commun et présentent des objectifs professionnels différents. Il n'est pas possible d'envisager une coordination et/ou des mutualisations à l'intérieur du champ entre ces quatre formations, premier et second cycle en philosophie et deux LP, ayant des objectifs divergents (vocation recherche ou professionnelle), préparant des niveaux différents et des spécialités distinctes. L'ensemble est donc très hétérogène et laisse subsister des doutes quant à la cohérence interne du champ. En outre, la présence d'une spécialité *Journalisme : reportage et enquête* en master dans le champ voisin *Droit et science politique* et une possible filiation entre la spécialité *Philosophie des normes* et le droit interrogent sur les architectures de ces deux champs.

Par ailleurs, le champ *Philosophie et société* résulte d'un choix de regroupement disciplinaire de formations en SHS ne rendant pas immédiatement lisible la politique de l'établissement en matière de formation. Si l'intitulé est descriptif et clair de ce point de vue, si les formations réunies présentent toutes des qualités et une véritable attractivité locale, il résulte toutefois de cette association un potentiel d'affichage national ou international assez limité en termes de stratégie, car il ne laisse apparaître aucun axe identitaire. La pertinence du champ, comme sa cohérence, posent donc question.

Observations de l'établissement

Rennes, le 7 juillet 2016

Monsieur Le Directeur,

Notre établissement souhaite avant tout remercier l'HCERES pour le travail d'expertise réalisé sur notre offre de formation aux niveaux « champ », « licence », « Licence professionnelle » et « master ». Il se réjouit des évaluations globalement très positives qui en ressortent et souhaite préciser comment seront prises en compte les recommandations formulées dans les différents rapports.

Concernant les champs de formation, l'établissement se félicite que le HCERES souligne la pertinence des champs de formation retenus pour procéder à l'exercice d'évaluation de l'offre actuelle de formation. Nous prenons bonne note des remarques faites quant à la pertinence du périmètre des champs Biologie-Agronomie-Santé (BAS), santé publique et Environnement-Terre-Ressources-Ecologie (ETRE) d'une part, philosophie et société d'autre part, voire également Economie-Gestion-Management-Ecologie (EGME), dans la perspective de la mise en place de la future offre de formation. L'objectif pour l'établissement est bien d'afficher une cartographie représentative de sa stratégie thématique et de formation.

Notre établissement se réjouit également que l'HCERES souligne les points forts caractéristiques de notre projet pédagogique, **quel que soit le niveau de formation et le domaine** :

- L'attractivité des formations. Leur bon positionnement dans l'environnement institutionnel et socioéconomique ;
- La qualité de la formation dispensée, en rapport avec les objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels ;
- L'investissement et la qualité des équipes pédagogiques ;
- La richesse de l'offre de formations proposée, favorisant en outre l'individualisation des parcours.

Au niveau licence, les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite ont été généralement salués (par exemple le tutorat PACES). L'établissement y consacre des moyens importants.

Les points forts spécifiques relevés par l'HCERES **au niveau master** soutiennent la stratégie adoptée par l'établissement :

- la qualité de l'adossement à la recherche, systématiquement soulignée ;
- l'ancrage des formations dans le tissu économique régional, voire national ou international en fonction des disciplines ; leur adéquation aux besoins socio-économiques et/ou aux questionnements sociétaux de notre environnement ;
- un équilibre entre des formations généralistes et certaines très spécialisées, source d'attractivité ;

Ces atouts, déjà soulignés dans l'évaluation AERES 2011, et confirmés par l'actuelle expertise du HCERES, constituent des caractéristiques majeures de notre offre de formation master. Les conforter en tenant mieux compte du contexte inter-régional, et de l'inscription de l'établissement dans des grands appels à projets, représente un des axes stratégiques de notre politique formation pour le prochain contrat.

Au niveau **licence professionnelle**, l'établissement se félicite que le comité d'expertise souligne globalement :

- La qualité des formations ;
- Le bon ancrage socio-économique ;
- Les bons taux d'insertion ;

L'établissement est très attentif aux points faibles et recommandations formulées. Certaines sont déjà prises en compte dans le cadre du projet de nouvelle offre de formation.

Certains de ces points concernent **l'ensemble des formations**, quel que soit le niveau de formation et le domaine :

1. **Des problèmes de lisibilité en raison de la multiplicité des parcours et/ou spécialités dans certaines mentions de licence ou master** : La nouvelle offre de formation est restructurée dans un double objectif de lisibilité et de différenciation, dans le respect des nomenclatures L/Lpro/M qui s'imposent. Un travail de coordination de l'offre de formation est en cours au niveau de la COMUE UBL.
2. **L'absence ou l'insuffisance de formalisation du conseil de perfectionnement (au niveau mention) / du pilotage (très inégal)** : déjà prévus dans le cadre du précédent contrat, les conseils de perfectionnement au niveau mention n'ont que partiellement été mis en place, faute d'un suivi centralisé. L'établissement en a pris acte et inscrit ce point comme une priorité pour le contrat à venir. De la même manière, une réflexion plus globale doit être engagée sur la composition et le fonctionnement des instances de pilotage des formations, au sein de l'établissement (commissions pédagogiques), et en lien avec les dispositifs prévus au niveau de la COMUE UBL (collèges de mentions). La nomination d'un Vice-président pilotage contribuera au suivi efficace de ces évolutions.
3. **L'évaluation des enseignements** est réalisée de manière inégale : la démarche d'évaluation des formations, enseignements et de la vie étudiante a été adoptée par l'établissement en octobre 2009. Une procédure opérationnelle est mise en œuvre depuis mars 2011. Toutefois, le suivi de son application pourrait être nettement amélioré. Ce point fait également partie de la politique qualité que nous souhaitons renforcer.
4. **Un suivi de l'acquisition des compétences peu structuré** : Le portefeuille de compétences MAHARA sera mis en place à la rentrée 2016.
5. **Un suivi de l'insertion des diplômés insuffisant**, ou en tous cas hétérogène selon les formations : En 2007, l'établissement a créé l'Observatoire du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (OSIPE), dont la mission consiste essentiellement à étudier et à améliorer la connaissance des parcours universitaires, par le suivi de cohortes de diplômés et la diffusion des résultats. L'OSIPE est intégré au Service Orientation Insertion Entreprise (SOIE) issu de la structuration du BAIP au sein du SUIO-IP. Les données sont disponibles sur le site internet du SOIE. Si certaines informations manquent sur l'insertion professionnelle, on le doit soit à l'urgence de constitution du dossier, soit à un défaut de transmission interne.

Nous nous engageons à alerter à nouveau l'ensemble des collègues sur la disponibilité des résultats d'enquêtes. Nous souhaitons à l'avenir améliorer la disponibilité de statistiques d'insertion à plus haute fréquence.

6. **Des modalités des stages hétérogènes** : L'établissement a mis en place une politique de professionnalisation des formations au niveau licence et au niveau master dans tous les domaines, en insistant sur les stages au niveau master. L'étudiant bénéficie aujourd'hui d'un contexte et d'un accompagnement privilégié pour la réalisation de ces stages (généralisation de modules de techniques de recherche de stage et emploi, centralisation des offres de stages, dématérialisation et centralisation de la gestion des stages, etc). Il n'a cependant jamais été question de « normer » les politiques de stages. De manière générale, l'établissement souhaite préserver la richesse de la pluridisciplinarité et la dynamique des initiatives individuelles, *a fortiori* pour la politique de stages en master, qui doit être adaptée aux exigences pédagogiques et en pleine adéquation avec les besoins du secteur d'activité visé. Toutefois, de fait, l'application de la nouvelle réglementation sur les stages induit des contraintes nouvelles qui ont été prises en compte dans la nouvelle offre de formation (stage obligatoire dans tous les M2, suivi des stages normé en termes d'encadrement, ...).
7. **L'exploitation insuffisante du numérique à des fins pédagogiques** : la nouvelle offre de formation encourage l'exploitation des ressources à usage pédagogique par l'introduction systématique de 50h de FOAD dans les licences STS. Au-delà, un objectif majeur du contrat est d'engager l'établissement dans une « transformation pédagogique », à l'appui de son service SUPTICE et des moyens importants de l'UTICE. A cette fin et à titre d'exemple, pour la construction de la future offre, on notera que les dispositifs hybrides de formation ont été encouragés, ainsi que la modularisation des formations (permettant de décliner les formations en formation initiale, formation continue, présentiel et à distance).
8. **La formation en alternance pourrait être encore mieux diffusée** : Nous comptons 598 alternants dans l'établissement en 2010-11. La cible fixée avec le Ministère pour 2016 a été de 850 alternants. Nous atteignons actuellement 1110. Nous poursuivrons dans cette direction, même si nous estimons que les autres canaux de la FTLV méritent également toute notre attention.

De plus, pour certaines mentions de licence :

9. **Le taux de réussite en L1 est jugé faible** : nous sommes attentifs aux alertes des experts sur la faiblesse des taux de réussite dans certaines mentions de licence et à l'insuffisance des dispositifs de réorientation. Par conséquent, la politique engagée sera poursuivie et articulée avec les stratégies (i) d'innovation et d'expérimentation pédagogiques, (ii) de continuum bac-3 / bac+3 déjà très volontariste engagée, (iii) d'articulation Licences / licences professionnelles et de mise en place de passerelles (la nouvelle offre de formation formalise cette articulation).

En master :

10. **Le degré d'internationalisation des formations hétérogène** : l'établissement s'engage fortement pour la maîtrise d'une langue étrangère dans la future offre de formation : 30h de langue vivante obligatoire chaque année en licence et master ; et 24h de cours disciplinaire en langue étrangère en L3 et master. L'objectif, au-delà de l'acquisition d'une compétence professionnelle indispensable, est de promouvoir la mobilité étudiante.

11. **La part des professionnels dans les équipes enseignantes reste faible dans certains masters** : La politique de Rennes 1 est de maintenir un « équilibre » entre universitaires et professionnels. Les entreprises qui recrutent nos diplômés accordent une réelle plus-value à la dimension académique de leur formation. Pour la future offre de formation, la composition des équipes sera examinée. Les responsables de formation disposent à Rennes 1 de moyens puissants pour faciliter la mise en contact avec tout un réseau d'entreprises (Fondation Rennes 1, etc.). Par ailleurs, la création d'un « pôle relations entreprises » devrait faciliter les relations avec l'ensemble des professionnels intervenant dans les formations, et l'enrichissement des équipes à la recherche de telles compétences.

Nous vous proposons dans les pages qui suivent, la réponse concernant le **champ Philosophie et société**, pour lequel nous souhaitons apporter des compléments d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

David ALIS



Président de l'Université de Rennes 1

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

L'établissement remercie les experts du HCERES pour cette évaluation précise et la qualité des remarques formulées. Celles-ci nous permettent de progresser et seront prises en compte dans le cadre de l'évolution de l'offre de formation pour le prochain contrat.

En réponse aux recommandations formulées dans « l'avis global du comité d'experts », l'établissement souhaite apporter les précisions suivantes :

1. L'impact de la mise en place des conseils de perfectionnement (paragraphe 3) a déjà pu être apprécié pour les LP en alternance portées par l'IUT de Rennes, dont le Service de Formation Continue & Alternance (SFCA) est engagé depuis une quinzaine d'années dans une démarche qualité reconnue par une certification ISO 9001:2008 (accordée sans interruption depuis 2005 par l'AFNOR). Ce dispositif inclut précisément depuis l'origine, des conseils de perfectionnement pour l'ensemble des formations couvertes par le périmètre de la certification. La LP "*Intervention sociale, spécialité Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel*" en fait partie.
2. Le paragraphe 5 ne résume pas bien ce que sera la situation à venir. Il ne saisit pas que l'EA rennaise Philosophie des normes doit fusionner avec l'EA nantaise Centre atlantique de philosophie sous ce même nom de CAPHI ; et que par ailleurs, dans le nouveau contexte de la COMUE, la recherche rennaise en philosophie ne suivra pas l'ED de Droit et de Science politique dont elle fait actuellement partie (ED SHOS) en ED. Tout le CAPHI (rennais et nantais) (mais pas SHOS) sera rattaché à l'ED Education Langages Interactions et Cognition (ELIC) (si la situation n'évolue pas sur ce point). Quant au(x) Département(s) prévu(s) de rattachement, c'est Cognition Education Interactions, mais également Organisation, Société Territoires (OST).
3. La singularité de la Philosophie rennaise (paragraphe 4 et 7) est à nuancer :
 - il y a une autre Licence de Philosophie en Bretagne (à Brest) et dans le reste de la COMUE (à Nantes) ;
 - s'agissant du Master, la philosophie est présente à Nantes sous forme de spécialité.

David ALIS



Président de l'Université de Rennes 1